

Vincent Duclert : « Le dossier rwandais a été contaminé par le mensonge, la manipulation et la passion »

Gäidz Minassian, Pierre Lepidi

Le Monde, 26 mars 2021

Dans un entretien au « Monde », l'historien Vincent Duclert, président de la commission Rwanda, qui a remis, vendredi 26 mars, son rapport final à Emmanuel Macron, revient sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi.



Le président Emmanuel Macron reçoit des mains de l'historien Vincent Duclert, accompagné des membres de la commission Rwanda, le rapport intitulé « La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994) », à l'Élysée, le 26 mars 2021. GUILLAUME HERBAUT POUR LE MONDE

Chercheur et ancien directeur du Centre d'études sociologiques et politiques Raymond-Aron (CESPRA, CNRS-EHESS), Vincent Duclert, président de la commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, a remis, vendredi 26 mars, au président Emmanuel Macron, le rapport final intitulé *La France, le Rwanda et le génocide des Tutsi (1990-1994)*. Enseignant à Sciences Po, ce spécialiste de la III^e République, de Jaurès et du concept de génocide avait présidé une mission d'études sur les génocides et crimes contre l'humanité sous l'ancien président François Hollande. Auteur de plusieurs ouvrages, dont *Les Génocides* (CNRS Editions, 2019), Vincent Duclert présente les grandes lignes du rapport, notamment les « *dérives institutionnelles* » au sommet de l'Etat.

Dans votre rapport, vous concluez sur de « lourdes et accablantes responsabilités de la France dans la crise rwandaise » tout en « écartant la thèse d'une complicité dans le génocide des Tutsi ». Pourquoi écarter cette thèse ?

La question de la complicité d'un génocide

est posée au juge. Nous sommes des historiens et nous n'interrogeons pas la matière historique en ces termes judiciaires. Néanmoins, nous avons choisi de ne pas fuir nos responsabilités dans nos conclusions car le monde entier s'interroge sur cette complicité française. Ce n'est pas parce que nous sommes historiens que nous devons écarter les interrogations des sociétés, surtout celles qui les hantent. On le fait avec nos outils. D'abord il s'agissait de savoir si la France s'était associée à une entreprise génocidaire. Nous avons considéré que la complicité relevait de ce point central de l'argumentation.

Dans les dizaines de milliers d'archives consultées, il n'y a aucun document qui démontre un soutien de la France aux extrémistes hutu dans leur ciblage des Tutsi en tant que « race » à exterminer. La France ne s'est jamais associée à un tel programme ni ne l'a voulu dans ses actes et ses discours. La France n'a pas non plus armé ni formé les milices qui allaient en premier lieu exécuter le génocide. Elle a cru former des soldats rwandais.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu une politique menée au Rwanda entre 1990 et 1993 qui a favorisé sans le vouloir objectivement l'engrenage génocidaire tout en s'efforçant aussi de contenir les « massacres interethniques » – l'expression qui résume la cécité française et l'indigence de l'analyse politique. Si la France l'avait su, si elle avait compris qu'en formant cette armée pléthorique elle formait de facto des miliciens, elle serait sortie du Rwanda, peut-être aurait-elle agi différemment. Je pense que oui. Mais on ne sait pas. La France n'a rien su ni compris

des événements, alors que des outils puissants de compréhension existaient à l'époque, dont la Convention onusienne pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948.

C'est en cela que les responsabilités sont lourdes et accablantes pour la France dans la politique menée au Rwanda, qui a ignoré la réalité rwandaise et plaqué sur le pays les schémas néocoloniaux de puissance occidentaux et de lectures ethnicistes. Cela a été mené selon des moyens très autoritaires. On révèle dans le rapport un système opaque et intimidant fait d'irrégularités et de propagande qui caractérise l'action d'autorités en responsabilité dans cette politique.

Lors d'un crash aérien, la société de construction peut être condamnée, même si, bien entendu, elle n'a pas souhaité le crash. N'est-on pas dans une configuration similaire dans le rôle de la France au Rwanda ?

Notre rapport est une étape dans la recherche et l'examen de conscience que les autorités françaises doivent réaliser, celles qui ont commandé le rapport et qui l'ont fait courageusement. Je souhaite saluer Emmanuel Macron d'avoir voulu cette enquête de vérité et d'avoir garanti notre pleine indépendance. Les autorités le doivent aux Français car elles ont agi au nom de la France.

Beaucoup d'acteurs ont agi de bonne foi, mais hélas sur une incompréhension grave de ce qu'était le Rwanda. Qu'ils le disent aujourd'hui, simplement, honorerait ces personnes qui seraient en paix avec elles-mêmes et apporterait beaucoup d'apaisement à la société. La vérité, c'est la promesse d'un langage commun, d'une sortie possible des trauma-

tismes et de l'histoire. Il est même possible que des leçons de grandeur nous viennent de l'Afrique, et du Rwanda, si ses dirigeants et sa société viennent à estimer que la vérité rend justice.

Le rapport a découvert comment se fabrique une dérive solitaire dans une démocratie, qui décide d'une politique sans contrôle, faisant d'un pays étranger une sorte de laboratoire

Nous devons rester modestes dans notre travail. Nous avons consulté les archives et nous avons souhaité restituer le plus honnêtement possible ce qu'il y a dans ces fonds d'Etat. Ils démontrent un alignement systématique sur le président Juvénal Habyarimana. En réalité, la France le poussait dans les bras des extrémistes sans rien comprendre de ces menaces. De l'autre côté s'est enclenchée, dès les premiers jours de l'attaque militaire du Front patriotique rwandais (FPR) dans le nord du Rwanda, une vision terrifiante du mouvement qui ne correspond pas du tout à ce qu'il est.

De fait, elle a précipité l'abandon des Tutsi rwandais. Le problème-clé est que la France n'a rien compris au sujet. Cela peut peut-être excuser ce désastre et cette défaite, mais il y a

bien au départ une angoissante faille intellectuelle, politique, institutionnelle, morale. La France ne comprend rien et elle poursuit une politique qui va à la catastrophe en dépit des efforts, comme les accords de paix et de partage du pouvoir.

La France aurait-elle pu retenir le bras des génocidaires ?

Elle porte une très lourde responsabilité pour n'avoir pas inscrit sa politique dans l'horizon du risque. Mais elle a été incapable intellectuellement, cognitivement, de penser la préparation du génocide. Puis quand celui-ci éclate dans sa phase paroxysmique, en mai-juin 1994, les analyses réalisées par les diplomates et certains politiques des événements sur place s'en tiennent à des massacres inter-ethniques.

Le fait d'avoir été incapable de penser est terrible. La question est de savoir si l'on peut être complice de quelque chose dont on ne comprend absolument pas l'aboutissement. Ce n'est peut-être pas à nous de répondre. Nous avons préféré chercher à connaître et à comprendre la faillite d'une histoire française au Rwanda, où les stigmates de la colonisation ont pris le pas sur la France démocratique.

Quelles révélations faites-vous dans ce rapport ?

Plus que des révélations, des découvertes : comment se fabrique une dérive solitaire dans une démocratie, qui décide d'une politique sans contrôle, faisant d'un pays étranger une sorte de laboratoire, officiellement de la démocratisation des pays dit « du champ », en réalité, pour le Rwanda, d'une conquête française d'un nouveau genre. L'envoi de forces

spéciales et le surarmement de l'armée rwandaise ont façonné une alliance contre nature avec un régime prisonnier d'une dictature ethnique qui, au lieu de se démocratiser, s'est radicalisé.

La France a échoué au Rwanda. Le reconnaître n'est pas une défaite, c'est une victoire pour un pays qui se définit par son attachement à la vérité

Cette politique avançait vers le précipice et personne ou presque au sommet de l'Etat ne s'en inquiétait. Cela ne veut pas dire que, sur le terrain, des hommes n'ont pas sauvé des missions, mettant de la clarté et du courage là où il y avait de l'opacité et de la faiblesse, grâce à leur éthique d'officiers républicains, les colonels Galinié, Sartre, les généraux Varret, Lafourcade, sans oublier les sous-officiers, les soldats, les infirmières.

L'importance du rapport est d'avoir remis le poids de la vérité dans un dossier contaminé par le mensonge, la manipulation et la passion. La commission rappelle que la vérité est une éthique mais aussi une garantie pour l'action. Le rapport réinstaura l'idée de vérité et donne des éléments fondés sur le travail en archives. Elles restent en quelque sorte un juge de paix. Face à l'opinion publique française, la France est écrasée par cette histoire que l'on ne connaît pas, que l'on ne mesure

pas.

Rétablir la vérité dans le sujet me permet d'avoir une certaine confiance dans le fait qu'un certain nombre d'acteurs vont arrêter ces positions de principe sur l'« excellence » de la politique française au Rwanda. Je pense que la parole va se libérer.

Comment expliquer cette politique contraire aux objectifs affichés ?

L'aveuglement, l'obstination, l'intimidation se sont conjugués. Les institutions de la V^e République ont montré leur dérive. Un petit groupe d'hommes a forgé une politique déconnectée que les Français auraient désavouée. L'impératif était de placer des hommes à des postes stratégiques, d'en éliminer d'autres, d'imposer une idéologie imperméable à la réalité, d'étouffer toutes les analyses pouvant contrecarrer cette politique. Les alertes sur la radicalisation du régime d'Habyarimana sont ignorées, combattues. Elles viennent du cœur de l'Etat, elles proviennent des associations, des journalistes, des chercheurs. Du FPR aussi.

L'une des raisons de ce désastre français tient dans le rejet de toute pensée critique. Les chercheurs sont ignorés, leurs travaux attaqués. Plusieurs d'entre eux interviennent directement, en vain. A travers plusieurs exemples, on a vu comment on a brisé les efforts d'analyse. A Kigali, l'ambassadeur démolit le rapport du chercheur Jean-François Bayart en 1990. Il laisse entendre qu'en raison des attaques du FPR les Tutsi n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Il produit les connexions qui font que la lutte contre le FPR aboutit à désigner les Tutsi comme les ennemis de la nation rwandaise. Les Hutu extré-

mistes n'attendent que ça.

La faiblesse de l'analyse diplomatique et politique est une constante, c'est un abaissement consternant et il faut en tirer les leçons. La France a échoué au Rwanda. Le reconnaître n'est pas une défaite, c'est une victoire pour un pays qui se définit par son attachement à la vérité.

Vous désignez l'état-major particulier (EMP) du président de la République comme la « cheville ouvrière des dérives institutionnelles ». Est-ce lui qui porte des « responsabilités lourdes et accablantes » ?

Nous avons constaté que François Mitterrand a un intérêt particulier pour le Rwanda, même si la France n'a aucun intérêt dans ce pays. Le président considère que c'est un pays stratégique, un avant-poste francophone face à l'influence anglo-américaine. François Mitterrand a une politique au Rwanda. Il charge son état-major particulier (EMP) de conduire cette politique. Cet EMP y voit une aubaine, l'occasion de devenir un état-major opérationnel. C'est lui qui donne directement des ordres sur le terrain. Son chef, le général Christian Quesnot, organise personnellement un DAMI-génie [*détachement d'assistance militaire d'instruction*] sur le terrain, instrument d'un soutien très proche de l'action directe contre le FPR.

Le général Jean-Pierre Huchon, chef de la mission militaire de coopération, déploie une ligne parallèle de communication de l'Élysée vers les forces spéciales sur le terrain. A plusieurs reprises, l'armée rwandaise est commandée de fait par la France, qui tente d'en faire une institution militaire. L'implication

est très forte à ses côtés, mais elle est totalement dépassée. Elle ne combat pas et sa principale préoccupation lorsqu'elle est défaite, c'est de se venger sur les Tutsi de l'intérieur. Le ministre de la défense [*jusqu'en mars 1993*], Pierre Joxe, tente d'obtenir du président le repli des moyens militaires français au Rwanda, car il estime que le président Habyarimana n'est pas un partenaire solide.

L'état-major particulier n'a qu'une fonction de conseil, sauf pour la dissuasion nucléaire, au même titre que le conseiller diplomatique. Le commandant opérationnel des forces reste le chef d'état-major des armées (CEMA). Dans l'affaire rwandaise, l'EMP se transforme en état-major opérationnel avec la nécessité de maintenir en Afrique la prééminence des troupes de marine. Le général Huchon, adjoint du général Quesnot, est un ancien du 1^{er} RPIMa, régiment d'élite par excellence. Le président François Mitterrand délègue à l'EMP le soin de mettre en place cette politique.

Le chef de l'Etat et Hubert Védrine savent que le chef de l'EMP est très hostile au FPR. Lorsque ce dernier veut accompagner François Léotard, ministre de la défense au Rwanda, Hubert Védrine déconseille dans une note à François Mitterrand de laisser le général Quesnot se rendre sur place, car ses positions anti-FPR risquent d'apparaître au grand jour. Le général Jean-Pierre Huchon ne cesse de faire pression sur les attachés de défense à Kigali. Sous la cohabitation, le président Mitterrand voit l'intérêt d'avoir un EMP « commando » face au cabinet militaire du premier ministre Edouard Balladur.

Cet EMP obéit à quelle autorité : le

secrétaire général de l'Elysée ?

Hubert Védrine ne semble pas avoir autorité sur l'EMP, bien qu'il soit situé avant lui dans l'ordre protocolaire. Il accompagne la politique du président Mitterrand, le protège et la protège. L'obsession du général Quesnot pour les « Ougando-Tutsi » du FPR est relayée auprès du chef de l'Etat, qui a une autorité directe sur l'EMP.

La méthode de François Mitterrand est-elle ce que vous appelez l'« ordre par la voix » ?

Nous avons reconstitué la chaîne de décision. L'« ordre par la voix », ce sont des entretiens que François Mitterrand accorde à son EMP en lui donnant des indications de politique générale. A l'état-major particulier de savoir ce qu'il a à faire dans le poste où il est. Ce type d'ordre par la voix, qui ne laisse pas de traces, favorise une sorte d'autonomie qui devient très problématique, avec une toute-puissance de l'EMP, prêt à écraser le ministère de la défense et à s'imposer à l'EMA. Et à décider à leur place. Et tout cela parce qu'il y a l'autorité de François Mitterrand, que l'on constate par le fait qu'il ne met pas un coup d'arrêt à ces activités. S'il n'arrête pas, c'est qu'il cautionne, soyons clairs.

En tant que chef d'état-major des armées, quel est le rôle de l'amiral Jacques Lanxade ?

Je dirai que l'amiral Lanxade a tout compris du système élyséen, mais qu'il n'a pas eu le courage ou les moyens de l'arrêter. En face, les deux ministres de la défense, Pierre Joxe (1991-1993) et François Léotard (1993-1995) croisent le fer avec l'EMP et s'appliquent à éviter que le CEMA ne dérive. Cette guerre

souterraine est violente, on a peine à imaginer cela.

L'autre autorité qui a tenté de faire échouer la prise de pouvoir de l'Elysée sur le Rwanda, c'est le général Jean Varret, chef de la coopération militaire. Il s'oppose lui aussi aux généraux Quesnot et Huchon. Il perd et est empêché de poursuivre ses fonctions. L'amiral Lanxade le remplace par le général Huchon. Mi-1993, vous avez le général Quesnot à l'EMP et le général Huchon à la mission militaire de coopération (MMC). Le système se démultiplie, le CEMA laisse faire, car sa loyauté est déchirée.

Pourquoi la DGSE, qui fournit un travail lucide, n'est jamais suivie ?

D'abord, la DGSE n'a pas la même autorité qu'aujourd'hui. Elle n'a pas été écoutée pour deux raisons. D'abord, parce que ce qu'elle disait ne suivait pas la ligne élyséenne et il fallait donc écarter ses analyses. Ensuite, le directeur n'avait pas choisi de prioriser ce dossier plutôt qu'un autre et il ne s'est peut-être pas battu pour dire sur le Rwanda : « Attention, on va vers la catastrophe. »

Comment expliquez-vous la cécité de la France ?

C'est un aveuglement imposé car il y a un grand nombre de personnes lucides. Cela s'explique par le tropisme africain de la France. Au fond, les colonies sont indépendantes mais il faut garder un espace de pouvoir et de conquête. Il faut savoir que la puissance africaine de la France sert beaucoup ses intérêts aux Nations unies, Paris disposant à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité d'un contingent de voix assez notable avec ces « pays du champ ».

Au départ, François Mitterrand a eu une intuition. Il pouvait aussi parfois être visionnaire et considérer qu'une aide au développement pouvait s'accompagner d'une démocratisation. Tout de même, on peut s'interroger sur ses intentions. Au début du premier septennat, il y a eu une tentative de transformer la coopération. Elle a été brisée par l'Elysée. Le président rwandais Habyarimana, qui a besoin de soutiens, va convaincre François Mitterrand que le Rwanda sera le laboratoire des principes prononcés lors du discours de La Baule, à savoir le soutien de la France contre des réformes démocratiques. Le Rwanda va donc devenir une terre de conquête française, face aux Etats anglophones tels que l'Ouganda et la Tanzanie. Les Anglo-Américains restent, pour François Mitterrand, une menace.

Cette thèse du génocide commis par les Tutsi est une escroquerie intellectuelle et une infamie morale, dirigée contre un régime qui a dû faire face à une situation qu'aucun autre pays au monde n'a connue

C'est aussi dans l'espoir que le président Habyarimana devienne le démocrate que l'on imagine. Mais on ne lui donne aucunement les moyens de l'être et de se séparer du clan

extrémiste qui l'enserme. On cède à Habyarimana avant même d'obtenir des choses de lui, en lui envoyant des compagnies qui vont protéger son régime, qui permettent aussi à ses forces armées (les FAR) de devenir des ersatz de milices occupées à piller, tuer, violer. L'armée rwandaise passe ainsi de 5 000 à 30 000 hommes en un an. Quand vous montez une armée pléthorique, surtout avec des individus du clan du Nord, le cœur de l'extrémisme hutu, vous en faites en large partie une armée de miliciens, sans le savoir. Cette relation directe avec Habyarimana, François Mitterrand ne l'entretient pas avec d'autres dirigeants africains. Et le président rwandais en joue énormément.

Ce rapport enterre-t-il la thèse du double génocide ?

Oui, totalement, et ce sont les archives qui le disent. Tous les constats effectués révèlent que le FPR lance des représailles, parfois sévères, mais elles sont sans commune mesure avec les massacres des Tutsi durant la période 1990-1993 et, bien sûr, avec le génocide qui débute le 7 avril 1994. Cette thèse du génocide commis par les Tutsi est une escroquerie intellectuelle et une infamie morale, dirigée contre un régime qui a dû faire face à une situation qu'aucun autre pays au monde n'a connue. Et la France décide de ne pas l'inviter au sommet franco-africain de Biarritz en novembre 1994, de ne rien faire pour aider massivement Kigali. Simplement parce que la France a subi une défaite au Rwanda et qu'elle ne veut pas le reconnaître. Je dirais que cela fait vingt-sept ans que cela dure, avec l'intermède de la lucidité de la présidence de Nicolas Sarkozy. Le président Ma-

cron est déterminé à refermer cette période.

On se trouve à un moment capital des relations de la France avec le Rwanda et de l'Europe avec l'Afrique, qui ne mérite pas la mé-

connaissance qu'on lui impose après l'avoir soumise des décennies. Cela ne peut plus durer.